

Monétique :

# Constitution du premier groupement interbancaire en Mauritanie

Le gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie (BC M), M. Zeine Ould Zeidane a présidé, jeudi à Nouakchott, la séance de signature du contrat constitutif du groupement Interbancaire de Monétique et de transactions électroniques en présence des principaux acteurs de notre système financier.

Première structure Interbancaire regroupant la Banque Centrale de Mauritanie, Mauripost et toutes les banques primaires nationales, le groupement vise à mettre en place un système monétique interbancaire national permettant de couvrir l'ensemble des besoins de retrait et de paiement par carte bancaire aux niveaux national et international.

Grâce à l'importante couverture nationale qui sera mise en place, les mauritaniens pourront désormais, à l'aide de leur carte bancaire, retirer de l'espèce auprès des distributeurs automatiques et surtout de procéder à des achats dans les magasins, les hôtels, les stations de services, les pharmacies etc. De même, les touristes et hommes d'affaires étrangers utiliseront leur carte bancaire internationale leurs achats et leurs dépenses effectuées en Mauritanie. Ces transactions pourront être effectuées, quelle que soit la banque du porteur et de manière sécurisée, auprès de n'importe quel distributeur automatique de billets ou terminal de paiement.

Cette étape importante dans le développement de notre système finan-

cier permettra de limiter fortement la circulation de la monnaie fiduciaire, sécuriser et réduire les coûts des transactions financières, développer l'intermédiation financière et tirer profit des possibilités offertes par le commerce international et en particulier le commerce électronique. Elle contribuera, davantage à la croissance économique de notre pays et améliorera, sans doute, les conditions de vie des ménages.

En marge de cette cérémonie de signature, M. Isselmou Ould Tadjidine, président de l'Union Professionnelle des Banques Mauritaniennes a expliqué la portée de ce nouveau système monétique interbancaire sur la bonne santé de notre système financier.

Pour sa part, M. Nany Ould Chrougha, coordinateur du Projet de Monétique en Mauritanie a donné d'importantes précisions sur l'utilité de ce système qui sera " effectif à partir de la première semaine de février 2006 ". Il a précisé que pour assurer la réussite du projet, il est prévu au moment opportun une large sensibilisation autour des objectifs et des retombées du système monétique dans notre pays. A l'issue de son intervention, M. Nany Ould Chrougha a répondu aux questions de la presse nationale et internationale présentes à cette séance de signature.

**Compte rendu :**  
**Baba Dianfa Traoré**